

**ARRETE N°11/2022 : MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECO-FOURRIERE
DES QUARANTE SOUS**

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'en raison des congés de fin d'année et des contraintes d'exploitation, la fourrière intercommunale doit modifier ses horaires du lundi 19 décembre 2022 au samedi 31 décembre 2022.

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière des Quarante Sous, située au 31 Route des quarante sous à Poissy, sera ouverte, selon les horaires suivants :

- de 9 h 00 à 17 h 00 : le lundi 19, le mardi 20, le mercredi 21, le jeudi 22, le vendredi 23, le lundi 26, le mardi 27, le mercredi 28, le jeudi 29, le vendredi 30 décembre 2022
- de 09h00 à 12 h 00 puis de 13h00 à 16h00 : le samedi 24 et le samedi 31 décembre 2022

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Saint-Germain-en-Laye, le **09 DEC. 2022**

Transmis en Préfecture et affiché le **09 DEC. 2022**

Le Président du Syndicat Intercommunal


Daniel LEVEL